



FONDS DE PRÉVOYANCE DES GARAGES VAUDOIS

ROUTE DU LAC 2 1094 PAUDEX

RAPPORT de  
GESTION **2009**

## TABLE DES MATIERES

	Pages
Chiffres clés	1
Editorial	2
Rapport annuel	3
Bilan	9
Compte d'exploitation	10
Rapport de vérification de l'organe de contrôle	11
Modalités de versement des prestations de retraite	13

## CHIFFRES CLES

	2009	2008	2007
Nombre d'assurés actifs	4'216	4'174	4'250
Nombre de bénéficiaires de rentes	372	352	321
Nombre d'employeurs affiliés	295	303	307
Total de l'actif (en millions de francs)	234	201	252
Performance (en %)	15.6	-19.8	4.9
Degré de couverture (en %)	115.7	102.3	132.2
Frais de gestion par assuré (en francs)	107	111	104
Frais de gestion de la fortune (en % du total du bilan)	0.09	0.12	0.11
Taux d'intérêt octroyé sur les comptes individuels des assurés cotisants (en %)	2	3.5	3.5

## EDITORIAL

Chère assurée, cher assuré,

Après une année 2008 noire pour les marchés financiers, l'année dernière a été caractérisée par un retournement spectaculaire. L'économie mondiale s'est sortie de la crise au cours du 2<sup>ème</sup> semestre et les marchés financiers, après une phase de normalisation progressive, ont terminé l'année avec une hausse vigoureuse des indices boursiers des marchés des actions et des obligations.

Cette évolution positive a permis au fonds de réaliser en 2009 une performance élevée de 15,6%, supérieure à la moyenne de 10,5% enregistrée par les institutions de prévoyance en Suisse. Ce résultat financier a permis au fonds d'alimenter la réserve de fluctuation de valeurs et d'augmenter sensiblement le degré de couverture de 102,3% au 31 décembre 2008 à 115,7% au 31 décembre 2009.

Depuis quelques semaines, de fortes tensions secouent l'Union européenne. Malgré ces turbulences, il n'en demeure pas moins que l'économie mondiale est de nouveau en croissance et les perspectives bénéficiaires des entreprises se sont améliorées. L'arbitrage entre le risque financier induit par l'endettement élevé des Etats et le redressement des fondamentaux économiques des investisseurs conditionnera en grande partie l'évolution future des marchés financiers. Quoi qu'il en soit, les bases financières du fonds sont solides. La stabilité de l'effectif des assurés, le flux de trésorerie positif et sa gestion efficace confèrent au fonds une capacité d'exposition aux risques élevée.

Nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre institution de prévoyance, garante d'une vision paritaire et responsable de la prévoyance professionnelle à laquelle le peuple suisse a réitéré son estime lors de la votation populaire du 7 mars 2010.

### **Fonds de prévoyance des garages vaudois**

A. Ferrari

*Président du Conseil  
de fondation*

C. Scherer

*Gérant*

## RAPPORT ANNUEL

### AFFILIES

Le nombre **d'employeurs affiliés**, à la fin de l'exercice 2009, s'élève à **295** (303 en 2008).

### EFFECTIF

Le nombre des **assurés actifs** est passé de 4'174 au 31.12.2008 à **4'216** au 31.12.2009, soit une augmentation de **42** assurés.

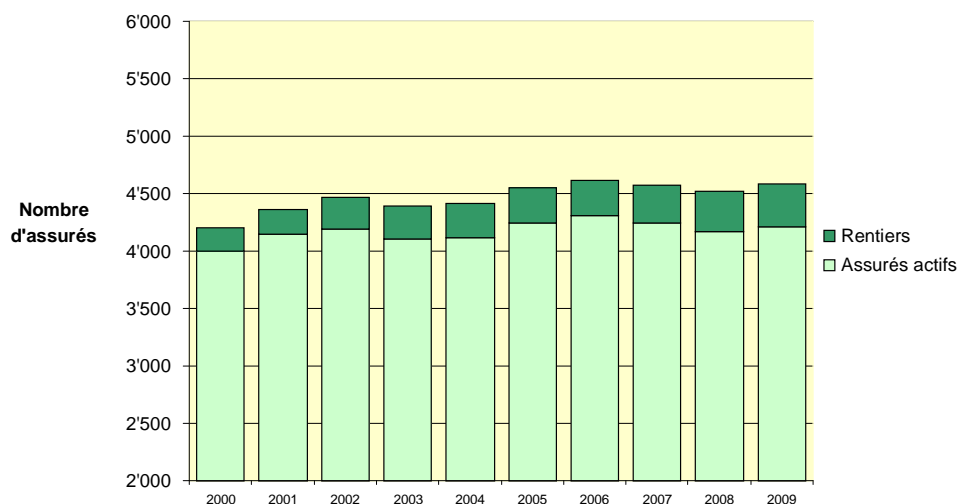
Les assurés se répartissent comme suit :

	2009		2008	
	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
Hommes	3'721	49,0 ans	3'677	48,7 ans
Femmes	495	44,2 ans	497	44,0 ans
<b>Total</b>	<b>4'216</b>	<b>48,4 ans</b>	<b>4'174</b>	<b>48,1 ans</b>

L'effectif des **bénéficiaires de rentes** est le suivant :

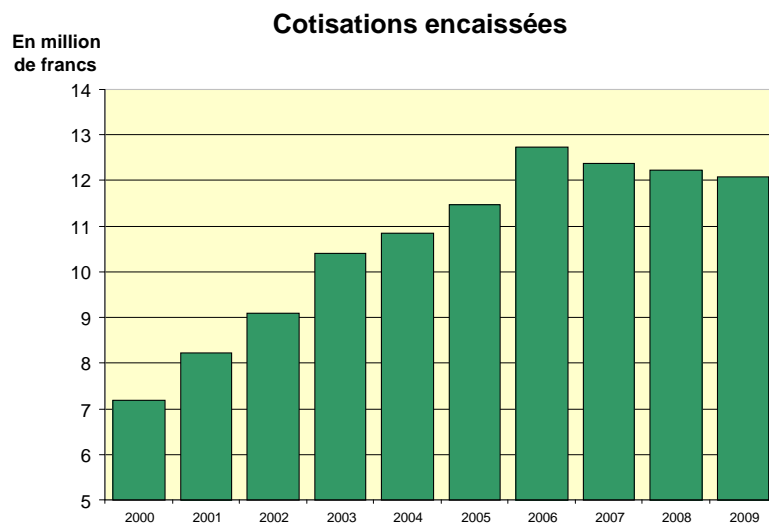
	31.12.2009	31.12.2008
Retraités	187	177
Enfants de retraités	4	4
Conjoints survivants	107	101
Orphelins	12	10
Invalides	52	49
Enfants d'invalides	10	11
<b>Total</b>	<b>372</b>	<b>352</b>

### Evolution des effectifs



## COTISATIONS

L'encaissement des cotisations a légèrement diminué durant l'exercice 2009 et s'est élevé à **Fr. 12'079'342.-** (Fr. 12'221'262.- en 2008) pour un total de salaires assurés de **Fr. 103'189'169.-** (Fr. 104'598'510.- en 2008).

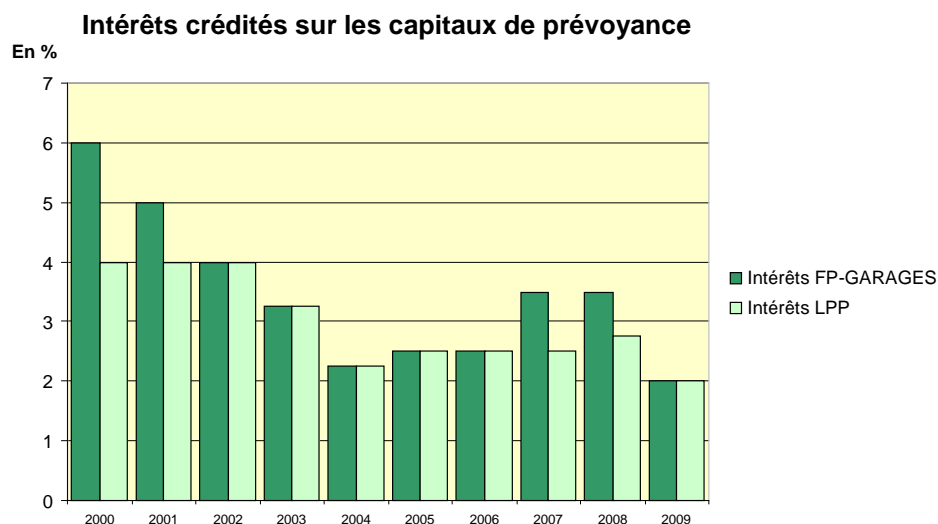


## ENGAGEMENTS ACTUARIELS

### Capitaux de prévoyance

#### a) Assurés actifs

Les capitaux de prévoyance des assurés actifs s'élèvent respectivement à **Fr. 152'122'756.-** au 31 décembre 2009 et à Fr. 149'302'196.- au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 2%. En 2009, les comptes individuels des assurés cotisants ont été rémunérés au taux d'intérêt LPP de **2%**.



## b) Bénéficiaires de rentes

Les capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes (réserves mathématiques), calculés avec les bases techniques EVK 2000 4%, s'élèvent aux montants suivants :

		31.12.2009	31.12.2008
		Fr.	Fr.
Vieillesse	Retraités	26'397'070	24'205'017
	Enfants de retraités	226'259	254'572
Survivants	Conjoints survivants	11'481'131	10'708'787
	Orphelins	464'454	463'124
Invalides	Invalides	6'047'810	5'786'444
	Enfants d'invalides	181'531	171'428
Total		44'798'255	41'589'372

Provisions techniques

## a) Provision de longévité

La provision de longévité (changement futur de bases techniques) a pour but de financer le coût de l'augmentation de l'espérance de vie des bénéficiaires de rentes. Elle s'élève à **Fr. 2'240'000.-** au 31.12.2009 (Fr. 1'872'000.- au 31.12.2008).

## b) Provision de fluctuation des risques de décès et d'invalidité

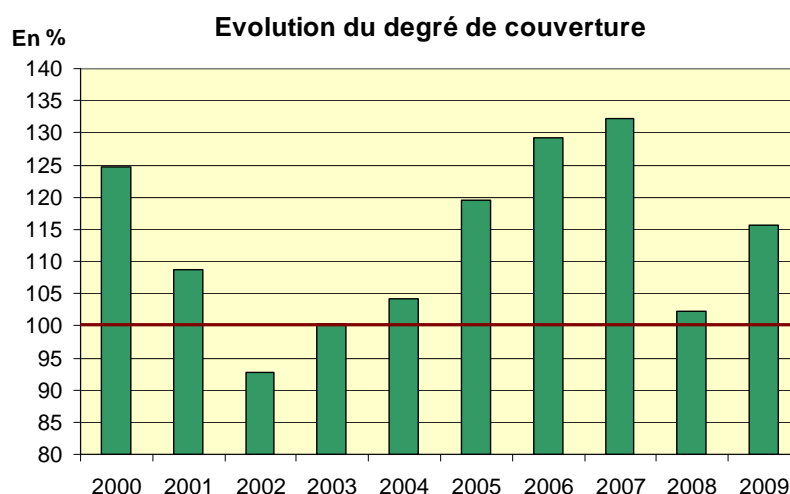
La provision de fluctuation des risques de décès et d'invalidité a pour but d'absorber les fluctuations du coût total annuel des sinistres de décès et d'invalidité et à en égaliser le coût à long terme. Elle s'élève au 31 décembre 2009 à **Fr. 1'600'000.-** (Fr. 1'500'000.- au 31.12.2008).

**EVOLUTION DES RISQUES ACTUARIELS**

La cotisation pour la couverture des risques de décès et d'invalidité est destinée à financer les cas d'invalidité et de décès des assurés cotisants. La différence entre la cotisation et le coût des sinistres indique le résultat technique. Ces dernières années, il a été positif. Son évolution montre que la sinistralité du fonds est plus faible que celle découlant des hypothèses statistiques retenues (bases techniques utilisées par le fonds), bien que les cotisations soient inférieures aux primes théoriques nécessaires pour couvrir les sinistres attendus selon ces bases techniques.

## SITUATION FINANCIERE – DEGRE DE COUVERTURE

La situation financière du fonds s'est bien améliorée en 2009, grâce surtout à la performance élevée réalisée sur la gestion de fortune. En effet, le degré de couverture a passé de 102.3% au 31.12.2008 à **115.7%** au 31.12.2009. Concernant la réserve de fluctuation de valeurs, qui doit permettre de compenser les variations de valeurs de la fortune et garantir la sécurité de la réalisation des buts de prévoyance, l'objectif est de disposer d'une réserve de 15% à 25% des engagements (capitaux de prévoyance et provisions techniques). Avec un taux de **15.7%**, le seuil minimum est atteint.



## PLACEMENTS ET PERFORMANCE

En raison du retour à la croissance de l'économie mondiale, l'année 2009 a été caractérisée par une hausse appréciable des marchés financiers, concernant aussi bien les marchés des actions que les marchés des obligations. De plus, la majorité des devises étrangères s'est renforcée par rapport au franc suisse, générant des gains de change.

Cette évolution favorable a entraîné, pour le fonds en 2009, une performance élevée sur les placements de **15.6%** (-19.8% en 2008), légèrement supérieure à l'indice de référence (indice Pictet LPP-40).

Performance du fonds		Performance de l'indice de référence (Pictet LPP-40)	
2009	2008	2009	2008
15.6%	-19.8%	15.1%	-17.3%

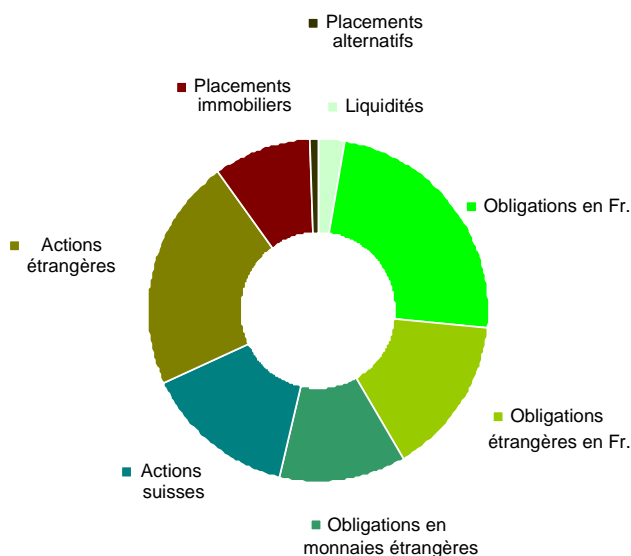


La répartition des placements est la suivante :

	31.12.2009		31.12.2008		Stratégie de placements
	Fr.	%	Fr.	%	%
Liquidités	5'657'160	2.4	6'016'983	3.1	8
Obligations suisses en Fr.	56'290'712	24.4	54'267'971	27.6	20
Obligations étrangères en Fr.	34'455'142	14.9	30'644'585	15.5	10
Obligations monnaies étrangères	27'166'197	11.8	26'704'103	13.5	15
Actions suisses	33'344'291	14.5	25'875'689	13.1	15
Actions étrangères	50'737'679	22.0	30'865'423	15.7	20
Placements immobiliers	21'382'866	9.3	20'521'409	10.4	10
Placements alternatifs	1'693'690	0.7	2'197'201	1.1	2
<b>Total</b>	<b>230'727'737</b>	<b>100.0</b>	<b>197'093'364</b>	<b>100.0</b>	<b>100</b>

Les frais de gestion de la fortune de Fr. 208'388.- en 2009 (Fr. 232'227.- en 2008) représentent 0.09% (0.12% en 2008) du total du bilan. Pour comparaison, la moyenne des institutions de prévoyance suisses annonce un chiffre de 0.19%.

### Répartition des placements au 31.12.2009



### FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration 2009 s'élèvent à un montant annuel de **Fr. 107.-** par destinataire (assurés actifs et bénéficiaires de rentes confondus), contre Fr. 111.- en 2008. Ce chiffre est nettement inférieur à la moyenne des institutions de prévoyance suisses qui s'établit à Fr. 309.-.

## ORGANISATION

L'organe suprême du fonds est le **Conseil de fondation**, dont la composition est la suivante :

### *Représentants de la délégation patronale*

*M. Roland BANDIERI, vice-président*  
*M. Christian CHEVALIER*  
*M. Antoine MARTIN*  
*M. Sébastien THURY*  
*M. Fabrice MORA*

### *Représentants de la délégation syndicale*

*M. Aldo FERRARI (UNIA), président*  
*M. Jean KUNZ (UNIA)*  
*M. Daniel SANTI (UNIA)*  
*M. Pierre-André VIRET (UNIA)*  
*M. Amilcar CUNHA (UNIA)*

Le **gérant** du fonds est le Centre Patronal, Paudex.

L'**organe de contrôle** est la fiduciaire OFISA SA, Lausanne.

L'**expert agréé en matière de prévoyance professionnelle** est la société HPR SA, Vevey.

## BILAN AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	Fr.	Fr.
<b>A C T I F</b>		
Liquidités et dépôts à terme	5'657'159.95	6'016'983.17
Obligations en francs suisses	90'745'853.92	84'912'556.10
Obligations en monnaies étrangères	27'166'196.80	26'704'103.40
Actions suisses	33'344'291.10	25'875'688.85
Actions étrangères	50'737'678.80	30'865'423.00
Placements immobiliers	21'382'865.60	20'521'408.60
Placements alternatifs	1'693'690.35	2'197'201.35
Compte de régularisation actif	3'417'562.71	3'771'406.11
<b>Total de l'actif</b>	<b>234'145'299.23</b>	<b>200'864'770.58</b>
<b>P A S S I F</b>		
Prestations de libre passage et rentes	1'041'484.90	1'361'551.20
Compte de régularisation passif et autres dettes	153'170.30	153'432.65
Réserve de contributions des employeurs	725'338.90	679'714.55
Capital de prévoyance des assurés actifs	152'122'755.90	149'302'196.30
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	44'798'255.00	41'589'372.00
Provisions techniques	3'840'000.00	3'372'000.00
Réserve de fluctuation de valeurs	31'464'294.23	4'406'503.88
Fonds libres	0.00	0.00
<b>Total du passif</b>	<b>234'145'299.23</b>	<b>200'864'770.58</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

	2009	2008
	Fr.	Fr.
Cotisations, apports ordinaires et autres	12'760'042.90	13'027'614.55
Prestations d'entrée et remboursements versements anticipés	3'982'050.40	2'887'583.85
Rentes réglementaires	- 3'931'951.00	- 3'469'192.00
Prestations en capital	- 2'689'340.05	- 3'126'667.85
Prestations de sortie et versements anticipés	- 7'274'015.55	- 9'921'777.70
Mouvements de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	- 6'638'442.60	-5'420'739.30
Produits de prestations d'assurance	49'559.20	49'559.20
Charges d'assurance	- 146'761.00	- 143'068.00
<b>Résultat net de l'activité de prévoyance</b>	<b>- 3'888'857.70</b>	<b>- 6'116'687.25</b>
Résultat net des placements	31'437'121.92	- 49'794'859.35
Autres produits	362.90	879.70
Frais d'administration	- 490'836.77	- 500'601.21
<b>Excédent avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>27'057'790.35</b>	<b>- 56'411'268.11</b>
Mouvement de la réserve de fluctuation de valeurs	-27'057'790.35	42'793'496.12
<b>Excédent de produits / charges</b>	<b>0.00</b>	<b>-13'617'771.99</b>

Affaire traitée par Révision/DI  
35/2

Au conseil de fondation du

**Fonds d'assurance-retraite  
des garages vaudois**

**Paudex**

**2 0 0 9**

Lausanne, le 7 juin 2010/gl

Monsieur le Président, Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse de votre fondation de prévoyance pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives au principe de loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

**LAUSANNE**

Ch. des Charmettes 7  
Case postale 7063  
CH - 1002 Lausanne  
Tél. 021 341 81 11  
Fax 021 311 13 51

**GENEVE**

Rue du XXXI Décembre 8  
Case postale 6227  
CH - 1211 Genève  
Tél. 022 311 24 66

**SION**

Av. de la Gare 16  
Case postale  
CH - 1951 Sion  
Tél. 027 323 78 18



CHAMBRE  FIDUCIAIRE  
Membre

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis, dont :

- le total du bilan s'élève à Fr. 234'145'299.23

et dont :

- le compte d'exploitation présente Fr. 0.00  
pour l'exercice 2009 un excédent de produits de

correspondant aux fonds libres au 31 décembre 2009.

L'organe de contrôle

**O f i s a S.A.**



W. Diserens  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



A. Cottier  
Expert-réviseur agréé

## MODALITES DE VERSEMENT DES PRESTATIONS DE RETRAITE

Le droit à la rente de retraite prend naissance à 64 ans pour les femmes et à 65 ans pour les hommes (âge ordinaire de la retraite). En cas de cessation de son activité lucrative, l'assuré peut demander d'anticiper de 5 ans au plus le droit à la rente. A l'inverse, en cas de continuité de l'activité lucrative au-delà de l'âge ordinaire de la retraite, l'assuré peut différer le droit à la rente jusqu'à la cessation de cette activité (mais au plus tard jusqu'à l'âge de 70 ans).

Si l'assuré le désire, il peut opter pour un capital en lieu et place de la rente de retraite. L'option partielle en capital est aussi possible. Pour cela, **il doit en faire la demande par écrit au moins un an** avant la naissance du droit à la prestation. L'option en capital requiert l'accord du conjoint.

Il faut savoir en outre, qu'une fois la demande parvenue à la gérance, **l'assuré ne peut plus modifier son choix ultérieurement**. Enfin, le versement de la prestation en capital exclut toute autre prestation ultérieure.

D'autre part, la part du capital constitué, résultant d'un rachat effectué durant les trois dernières années précédant l'ouverture du droit à la prestation, est versé sous forme de rente.

Le choix de la rente de retraite ou du capital doit faire l'objet d'une réflexion approfondie. La gérance se tient à la disposition des assurés pour effectuer diverses projections du montant des prestations de retraite, ce qui peut les aider à prendre la meilleure décision en toute connaissance de cause.

**Adresser toute correspondance au :**  
**Fonds de prévoyance des garages vaudois (FP-Garages)**  
**Route du Lac 2 – 1094 Paudex – Case postale 1215 – 1001 Lausanne**  
**Tél. 021 796 34 32 – E-mail : [info@fp-garages.ch](mailto:info@fp-garages.ch)**  
**Site Internet : [www.fp-garages.ch](http://www.fp-garages.ch)**